

le Haye le 26
Janv. 1811. 103

Monsieur

Si je ne vous ai rien marqué jusqu'ici
par rapport à nos élèves: c'est que depuis
3 à 4 mois j'ai attendu de jour en jour le
Décret Impérial qui fixerait leur sort. Je
n'ai pu dans l'Etat Vallé que faire ces des
payements avec le 31 Dec. que le Gouvern^t
n'eu point. J'ai eu que M^r Thieron
vous en avant fait part, comme les Ban
quiers de Paris l'ont fait à M^r Tolonia:
Je suis informé, qu'un projet de Decret Impé
rial a été préparé au Bureau du Ministre
de l'Intérieur à Paris, qui doit encore
voir la sanction Impériale. Je ne flatte
que nos élèves Romains soient amalga
nés avec les élèves Français par votre Direc
tion. Avant que cela soit validé, il se
trouveront sans doute un peu gênés à Rome
mais et je ne connais aucun moyen d'y
remédier. Appellé au Sénat, je quitte
dès à un bref court espace de temps mon
poste ici. Je travaillerai néanmoins toujours
de continuer à être utile à ces jeunes gens.

103 bis

comme dans une qualité, dans laquelle
je ne suis tombé plus qu'une fois : je vous
fait mes remerciements de tout ce que
vous avez bien voulu me faire d'emp.

Soyez persuadé Monsieur de ma per-
fecte confiance.

Le Dir. gen. des Fin.
et des Aff.
en Hollande

J. Meerman
B

104



19

Some
 Directs at
 those
 a
 CH. FER.



